

Pour les enseignants souhaitant développer leurs compétences de correcteurs examinateurs.

## **Durée**

14h de formation répartis sur deux jours

## **Nombre de participants**

25 participants maximum

## **Organisation**

Horaires : de 9h à 17h avec 1h de pause déjeuner

**Jour 1** : présentation du dispositif DELF-DALF + module niveau C1

**Jour 2** : module niveau C2 + tests et modules complémentaires

## **Public**

Ce stage s'adresse aux enseignants de français langue étrangère ou langue seconde déjà habilités correcteurs examinateurs du DELF.

## **Prérequis**

Niveau C2 en français, posséder une habilitation correcteur examinateur DELF (niveaux A1 à B2) en cours de validité.

## **Objectifs de la formation**

- Acquérir une expertise des spécificités des niveaux C du CECRL
- Savoir utiliser les outils d'évaluation des examens DALF
- Savoir justifier son évaluation

## **Contenu de la formation**

Cette formation contient 3 modules principaux : un module de présentation du dispositif DELF-DALF et de rappels du CECRL, puis un module par niveau, du C1 au C2, présentant les caractéristiques des épreuves et les outils pour l'évaluation.

## **Validation de la formation**

L'habilitation est conditionnée par le respect de certains critères :

- présence, assiduité et implication, pertinence des interventions tout au long de la formation ;
- connaissance des spécificités des niveaux du CECRL étudiés ;
- respect de la démarche préconisée par France Éducation international pour l'évaluation ;
- notation, dans la fourchette définie par France Éducation international, des productions évaluées tout au long de la formation et lors du test individuel ;
- élaboration de commentaires exhaustifs, pertinents et adéquats lors de la formation.

L'habilitation de correcteur examinateur est valable 5 ans et prend effet à la date de fin du stage.

## **Les plus**

Offrez une nouvelle motivation à vos apprenants

Gagnez un outil pédagogique supplémentaire

Permettez à votre établissement de se démarquer